



DE LA RENTRÉE 2017 AU PRINTEMPS 2018, LE JARDIN D'ACCLIMATATION SE REFAIT UNE BEAUTÉ !

Le 4 septembre 2017, dans le cadre du renouvellement de sa concession obtenu à l'automne dernier par LVMH, allié à la Compagnie des Alpes, le Jardin d'Acclimatation engagera un important programme de modernisation et de rénovation de ses 18 hectares. Il le fera avec une ambition forte : monter sur le podium des trois premiers parcs de loisirs français. Il le fera avec une promesse essentielle partagée avec la Ville de Paris : rester fidèle à ses origines tout en se projetant vers l'avenir. Le plus ancien parc de loisirs de France restera ouvert au public pendant la durée des travaux qui prendront fin en mai 2018.

Ces transformations et ces améliorations marquent une nouvelle étape, décisive, du processus d'embellissement et de modernisation qu'a connu le Jardin d'Acclimatation depuis quinze ans. Cette dynamique a permis de doubler la fréquentation du Parc et d'accueillir, dans de meilleures conditions, deux millions de visiteurs annuels, parisiens, franciliens, touristes venus de la France entière ou de l'étranger.

Défini en partenariat avec la Ville de Paris, mais aussi en concertation avec les Architectes des Bâtiments de France, le programme d'investissement décidé par LVMH mobilisera près de 60 millions d'euros. Il s'inscrit dans le cadre de la nouvelle concession de service public attribuée, contre une redevance annuelle minimale de deux millions d'euros, par le Conseil de Paris du 26 septembre 2016 au groupement constitué à 80 % par LVMH (qui assurait la gestion du parc depuis 1984 pour le compte de la Ville) et à 20 % par la Compagnie des Alpes, acteur majeur des parcs de loisirs en France. Les deux partenaires financeront à due concurrence de leur engagement financier leur participation aux travaux.

Ce chantier permettra de restaurer le patrimoine architectural du parc, de recomposer ses paysages, de proposer à ses visiteurs une offre de loisirs, renouvelée, attractive et sécurisée, de leur permettre de disposer de services repensés, qu'il s'agisse de restauration ou de boutiques. Plus de 30 millions d'euros seront ainsi consacrés à la réhabilitation des infrastructures, à la valorisation du patrimoine architectural, avec les architectes Jean-François Bodin, Jim Cowey (Studios) et Didier Balland (atelier 24), et à l'amélioration du paysage pour en faire, sous la direction de Philippe Deliau du cabinet Alep, un espace de promenade unique et écologique, retrouvant les plans du paysagiste Barillet-Deschamps. 23 millions d'euros seront affectés au renouvellement des attractions emblématiques du Jardin et à l'installation de 17 manèges neufs qui renoueront, dans une ambiance SteamPunk, avec l'histoire du Jardin. Un soin particulier sera porté à l'aménagement de la Petite Ferme et au bien-être des animaux. Une moindre météo-dépendance sera recherchée en couvrant certains équipements. L'écosystème digital du Jardin d'Acclimatation sera également totalement refondu avec pour pierre angulaire un nouveau site Internet.

Fidèle à sa mission de service public, le Jardin d'Acclimatation restera ouvert durant toute la période des travaux, même si pendant quelques semaines ou mois, certains espaces du parc ne seront momentanément pas accessibles (Village des Manèges, Petite Ferme et Grande Volière).

Des animations éphémères et saisonnières seront développées. Un village de manèges anciens sera installé dans la partie centrale du parc. Une conférence de presse sera organisée le mardi 29 août, à 9h00, au Jardin d'Acclimatation, afin de présenter en détails le projet.



Relations presse

Hugues Schmitt / Thomas Roborel de Climens, DGM Conseil,
Tél : 01 40 70 11 89 - E-mail : h.schmitt@dgm-conseil.fr
thomasdeclimens@dgm-conseil.fr

Jardin d'Acclimatation - Bois de Boulogne - 75116 Paris
Ouvert tous les jours du lundi au dimanche
M° les Sablons / Ligne 1 - Bus : Lignes n°43-73-82-93-174-PC1

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

